

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Collège Mérici

12 mai 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 15 mai 2003

Monsieur Pierre L'Heureux
Directeur des études
Collège Mérici
755, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 1C1

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 12 mai 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Mérici de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. Le Collège juge particulièrement efficace la mise en place pour les nouveaux inscrits d'un « forfait réussite » qui comprend une formation portant sur les méthodes de travail, des rencontres avec un enseignant – tuteur et un encadrement spécifique au centre d'aide en français. De plus, l'importance mise sur l'orientation professionnelle a contribué à la hausse du taux de réinscription des élèves dans certains programmes techniques.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche